

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE MORCOURT

## ARRÊTÉ N°4-2024

PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE GRADE

LE MAIRE DE MORCOURT,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 11 Janvier 2024 après avis du comité technique en date du 02 Février 2021.

### ARRETE

ARTICLE 1 : Pour l'année 2024, le tableau d'avancements de grade est établi ainsi qu'il suit :

I. Cadre d'emplois : Adjoint Administratif

- Grade : Principal de 1ère classe

NOM ET PRENOM	DATE DE PROMOTION
1 – DUPUICH AUDREY	01 MARS 2024

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (*article L522-18 du code général de la fonction publique*) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

- Grade : Adjoint Administratif principal de 1ère classe

NOM ET PRENOM	DATE DE PROMOTION
1 – DUPUICH AUDREY	01 mars 2024

ARTICLE 2 : Le présent tableau sera communiqué au Centre de Gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancements.

MORCOURT, le 26 Mars 2024

Le Maire,  
Didier DE MAISON

